

*COMMISSION pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la déclaration signée à Berne, le 12 mars 1891, entre la France et la Suisse, en vue de modifier les articles 2, 3 et 8 de la convention conclue entre les deux pays, le 28 décembre 1880, relative à la réglementation de la pêche dans les eaux franco-suissees (N° 50, session 1891.)*

Nommée le 20 mars 1891.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : PEAUDECERF.
- 2<sup>e</sup> — CHARDON.
- 3<sup>e</sup> — HUGUET.
- 4<sup>e</sup> — DARBOT.
- 5<sup>e</sup> — GAMESCASSE.
- 6<sup>e</sup> — CHAUMONTEL.
- 7<sup>e</sup> — MOREL.
- 8<sup>e</sup> — BRUGNOT.
- 9<sup>e</sup> — MERLIN.

262



1  
Séance du 20 Mars 1891.

—————  
SÉNAT  
—————

LA COMMISSION de la pêche et de la chasse

*France - Indes*

à nommer :

Président : M. *Morlin*

Secrétaire : M. *Chunorke*

Rapporteur : M. *Charbon*

*Charmonty*